



## AVANT PROGRAMME

### I. DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : CLUB EQUESTRE TENSIFT

Date : 5 & 6 Novembre 2022

Lieu : Club Equestre Tensift Marrakech

**CSO 1\***

### II. CONDITIONS GENERALES

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney :cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela incluse la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

**Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres**

Le Président de l'événement **CLUB EQUESTRE TENSIFT**  
Douar Essraghna - Marrakech  
Tél : 06 65 95 16 70

Fait le 30.09.2022

Approuvé par la FRMSE  
BACHA FAKIR  
Directeur Général  
FRMSE

Rabat, le 3.0 SEPT 2022

Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé.

### III. INFORMATIONS GENERALES

#### 1. Organisateur

Nom : CLUB EQUESTRE TENSIFT  
Adresse : Douar Sraghna 40 000 Marrakech  
Téléphone : 06 65 95 16 70  
Email : [cetensift@gmail.com](mailto:cetensift@gmail.com)

#### 2. Comité d'organisation

Président de l'événement : M. EL HAOUSSA Radoine  
Secrétariat du concours : Mme SIGAUD Amandine 06 57 94 81 12  
Mme LAASSEL Fatima Zahra 06 03 90 28 56

#### 3. Directeur de l'événement

Nom : M. EL HAOUSSA Radoine  
Téléphone : 06 65 95 16 70  
Email : [cetensift@gmail.com](mailto:cetensift@gmail.com)

#### 4. Médecin de service

Nom : Dr Amra ZIADI  
Téléphone : 06 61 19 31 59

#### 5. Délégué vétérinaire (concours)

Nom : Dr Younes OUASBI  
Téléphone : 06 61 20 40 18

#### 6. Vétérinaire de permanence

Nom : Dr Younes OUASBI  
Téléphone : 06 61 20 40 18

#### 7. Maréchal ferrant

Nom : Bouchaib LAATAATA  
Téléphone : 06 58 14 63 02

### IV. CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

#### 1. Carrière de concours

Dimensions : 60\*55  
Type de sol : sable fin lavé

#### 2. Carrière de détente

Dimensions : 62\*25  
Type de sol : sable fin lavé



### 3. Ecuries

Type de boxes : dur et démontable

Dimensions boxes : 3\*3

Prix des boxes : 400 dhs

Responsable hébergement : Rafik SAMARI 06 53 34 92 30

**Important :** pour le bien être des chevaux veuillez réserver vos box au plus tard le mardi 1 Novembre 2022

### 4. Programme

Date d'ouverture des écuries : 4 Novembre 2022

N° D'EPREUVE	DATE	HEURE	EPREUVE	BAREME
1	05/11/2022	9H	PONEY A1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
2		A la suite	PONEY A2	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
3		A la suite	PONEY B1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
4		A la suite	PONEY B2	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
5		A la suite	PONEY C1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
6		A la suite	PONEY C2	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
7		A la suite	Spéciale amicale	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 chevaux / cavalier
8		A la suite	0,70 - 0,80	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 chevaux / cavalier
9		A la suite	0,90 - 1,00	2 phases - FRMSE 274.2.5 2 chevaux / cavalier
11	6/11/2022	A la suite	PONEY A1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
12		A la suite	PONEY A2*	2 phases - FRMSE 274.2.5 2 poneys / cavalier - <b>qualificative</b>
13		A la suite	PONEY B1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
14		A la suite	PONEY B2*	2 phases - FRMSE 274.2.5 2 poneys / cavalier - <b>qualificative</b>
16		A la suite	PONEY C1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
17		A la suite	PONEY C2*	Barème A au chrono - FRMSE 238.2.2 2 poneys / cavalier - <b>qualificative</b>
10		A la suite	Spéciale amicale	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 chevaux / cavalier
18		A la suite	0,70 - 0,80	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 chevaux / cavalier
19		A la suite	0,90 - 1,00*	Barème A chrono - FRMSE 238.2.2 2 chevaux / cavalier - <b>qualificative</b>

\*comptant pour la RankingListe 2022

